

# Quels sont les bénéfices potentiels d'une unité de méthanisation sur le territoire ?



Les AVANTAGES pour le territoire



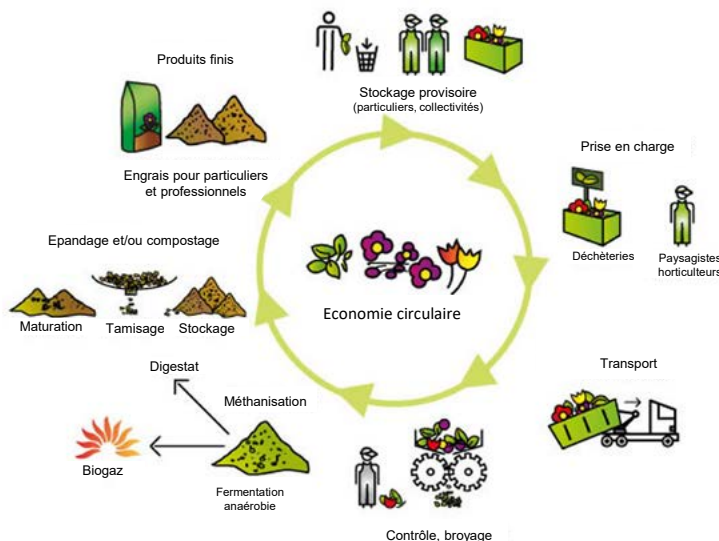
ÉCONOMIE ET EMPLOI



## FAVORISER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Gage de la limitation du gaspillage des ressources premières et de l'impact environnemental, la **méthanisation participe à une gestion sobre et efficace des ressources** selon le principe de l'économie circulaire. En début de processus, les intrants sont des déchets provenant d'un périmètre local prédéfini.

En fin de processus, le digestat, issu de la méthanisation, retourne au sol sous forme d'engrais. Le biogaz, produit par le processus, est utilisé localement et participe au mix énergétique renouvelable pour chaque foyer. Cette insertion au sein d'un tissu local concourt à l'objectif des programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE) d'une gestion et d'une valorisation locale des déchets.



**Schéma de l'introduction de la méthanisation dans l'économie circulaire et locale. Image éditée depuis SIRTCOM de la Vallée de la Grosne**



## CRÉER DES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

La création d'emplois par la filière méthanisation agricole est importante. Une étude de l'ADEME dans la région des Hauts-de-France montre que les filières mobilisant de la biomasse, comme le bois-énergie ou la méthanisation, génèrent plus d'emplois que les autres filières d'énergies renouvelables. Les emplois créés peuvent affecter différents secteurs de l'économie, en particulier s'ils sont associés aux activités de production directe de la filière, aux activités amont ou aval.

L'ADEME classe les emplois créés en trois catégories :

- Les emplois directs sont associés aux activités de production qui concernent des produits spécifiques à la filière (salarié du site),
- Les emplois indirects sont les emplois associés aux activités des fournisseurs de biens et services (agents de maintenance),
- Les emplois induits sont les emplois qui relèvent des

interactions de la filière avec le reste de l'économie comme les effets d'entraînement de l'augmentation de son activité et de ses fournisseurs sur la croissance macro-économique (via la consommation de l'énergie, l'investissement et la balance commerciale).

**La méthanisation contribue à développer l'activité économique en milieu rural mais aussi dans la commune d'implantation de l'unité de méthanisation.** Les PPE mentionnent qu'en 2016, la filière biogaz occupe 2110 emplois à temps plein en France. Selon l'étude Transitions, elle crée en moyenne 3 à 4 emplois directs par installation, liés aux activités d'exploitation et de maintenance (tout type d'installation confondue) <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Source : Transitions, L'emploi dans la filière biogaz en France, 2019, étude en partenariat avec InNumeri et Philippe Quirion, Ademe. Transition énergétique et emplois au niveau local : une opportunité pour les territoires, 2018.



## DIVERSIFIER LES REVENUS DES AGRICULTEURS ET RÉDUIRE LES COÛTS DES EXPLOITATIONS

Grâce aux tarifs de rachat de l'électricité et du biométhane, garantis respectivement sur 20 et 15 ans, **la méthanisation apporte un revenu complémentaire stable et sécurisé**. Cela peut permettre de pérenniser une exploitation agricole ou d'aider l'installation d'un nouvel associé sur l'exploitation.

Les effluents d'élevage des exploitations ne sont souvent pas suffisants à eux seuls pour garantir une production de gaz acceptable pour rendre l'unité de méthanisation rentable. Pour éviter de faire appel à des ressources extérieures à l'exploitation, parfois coûteuses, de nombreux agriculteurs méthaniseurs font le choix de cultiver des CIVEs pour approvisionner le méthaniseur.

**L'intégration de CIVE permet aux agriculteurs de diversifier les assolements** en allongeant les rotations, ce qui peut permettre de réduire la pression d'adventices et de **réduire l'utilisation d'herbicides et la facture des produits phytosanitaires**.

De plus, le retour du digestat au sol permet une économie d'engrais d'environ 20 %<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Source : Méthalaé



## CRÉER DES COOPÉRATIONS ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

Créer une unité de méthanisation c'est une opportunité de développer des liens avec son propre territoire et notamment avec :

- **Les agriculteurs voisins et les structures agricoles locales.** Les échanges de matières (par exemple du fumier contre du digestat), l'apport de CIVE ou la fourniture de services (travaux d'épandage de digestat avec une CUMA, prestation de séchage de produits d'une coopérative avec la chaleur de la cogénération, etc) sont des exemples de partenariats fréquents,
- **Les industries agro-alimentaires et les grandes et moyennes surfaces du territoire.** Ces entreprises détiennent des ressources fermentescibles (coproduits, invendus, etc) qui trouvent grâce à la méthanisation un débouché local et complètent la ration des méthaniseurs,
- **Les collectivités.** Les déchets locaux comme les déchets verts des communes et les biodéchets des ménages sont des ressources méthanisables. De plus, la chaleur issue de la cogénération peut chauffer des bâtiments communaux (écoles, gymnases, piscines, etc),
- **Les citoyens.** Ceux-ci peuvent s'engager dans le développement de l'unité grâce au financement participatif et ainsi devenir acteur de la production d'énergie renouvelable sur leur propre territoire.



## Témoignage

Pour l'ADEME Centre-Val de Loire, qui accompagne le développement de la méthanisation notamment en soutenant financièrement la construction d'unités de méthanisation vertueuses, l'ancrage territorial des projets est un enjeu majeur. La méthanisation, aujourd'hui principalement portée par des agriculteurs, est une source de diversification des revenus pour les exploitants agricoles et elle permet la valorisation des déchets, co-produits et produits agricoles. Mais les sites de méthanisation sont également des outils pouvant offrir des solutions de proximité

pour la production d'énergie renouvelable et la gestion des déchets fermentescibles produits par les industriels et/ou ceux dont les collectivités ont la gestion.

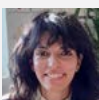
L'actionariat des sociétés de méthanisation est de plus en plus fréquemment ouvert à des industriels, des collectivités et des citoyens, via des collectifs ou en direct.

*Celine MEYNIEL, Ingénieure ADEME de la Direction Régionale Centre-Val de Loire*

## Vos interlocuteurs

### CHER

Andreina LAERA  
02 48 23 04 42  
06 30 25 69 07  
andreina.laera@cher.chambagri.fr



### INDRE

Claire PERROT  
02 54 61 61 88  
06 21 39 28 63  
claire.perrot@indre.chambagri.fr



### LOIR-ET-CHER

Christophe BEAUJOUAN  
02 54 55 74 74  
06 27 28 07 13  
christophe.beaujouan@loir-et-cher.chambagri.fr



### LOIRET

Anne GAUTHIER-POULET  
02 38 98 80 41  
06 77 94 57 12  
anne.gauthier-poulet@loiret.chambagri.fr



### EURE-ET-LOIR

Alexandra JOFFRIN  
02 37 24 46 26  
06 43 44 35 13  
a.joffrin@eure-et-loir.chambagri.fr



### INDRE-ET-LOIRE

Leah SARGNON  
02 47 48 37 25  
07 76 84 02 52  
leah.sargnon@cda37.fr



### Romain NANDILLON

02 54 55 74 55  
07 62 01 02 13  
romain.nandillon@loir-et-cher.chambagri.fr

